

Département  
du PAS-de-CALAIS

# MAIRIE de LANDRETHUN-le-NORD

-----  
Arrondissement  
de BOULOGNE-sur-MER

Place Arnaud Beltrame - 62250

Tél : 03.21.92.85.08  
Fax : 03.21.87.64.52

-----  
Canton  
de DESVRES/MARQUISE

**A.R.R.E.T.E T2024/0011**

## CIRCULAIRE PUBLIQUE :

Nous, Maire de la Commune de LANDRETHUN-LE-NORD,  
Vu les articles L122-27 et L 131-2 du Code des Communes,  
Vu les arrêtés ministériels relatifs à la signalisation routière,  
Vu la demande **la Sté Ramery – Avenue de l'Europe – 62250 Leulinghen-Bernes**,  
Vu les travaux de réfection ponctuel des chaussées à effectuer sur divers rues de la Commune.

## **A.R.R.E.T.O.N.S**

Article 1 : Du 01 juillet 2024 au 05 juillet 2024, la circulation sera interdite temporairement sur les routes suivantes :

Rue des 3 Fontaines  
Rue des Capucines  
Rue de la Cédule  
Rue de Cambresecques  
Rue de Moyecques

Article 2 : La circulation sera interdite à tous les véhicules pendant la durée des travaux.

Article 3 : **La Société Ramery** mettra en place la signalisation suivant la réglementation en vigueur. Il sera responsable de l'application du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire de Landrethun-Le-Nord, Messieurs les Adjoints au Maire par délégation, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Marquise sont chargés chacun en ce qui les concerne de vérifier l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

**A LANDRETHUN-LE-NORD, le 21 juin 2024**

